

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Montréal, le 14 mars 2022

[REDACTED]

OBJET : Réponse à votre demande d'accès à l'information

[REDACTED],

Nous avons reçu de votre part une demande d'accès à l'information transmise par courrier électronique le 14 février 2022, modifiée le 14 mars 2022, visant à obtenir copie des informations ou des documents suivants :

- Copie de tous les contrats signés entre l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) et Educ'alcool, entre l'ITHQ et Illuxi, et entre l'ITHQ et Amplio Stratégies, pour les années 2021 et 2022, relatifs au projet de production de la formation « Service Action » ;

À la suite de l'examen de votre demande, nous vous informons que l'ITHQ n'a signé aucun contrat en 2021 ou 2022 avec Educ'alcool, Illuxi ou Amplio Stratégies pour le projet de production de la formation « Service Action ».

À noter qu'Illuxi et Amplio Stratégies, s'il y a lieu, n'ont de relation contractuelle qu'avec Educ'alcool pour ce qui concerne le projet de production de la formation « Service Action ».

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED], nos salutations distinguées.

[REDACTED]

Déwi COLLIN, avocate
Secrétaire générale adjointe